

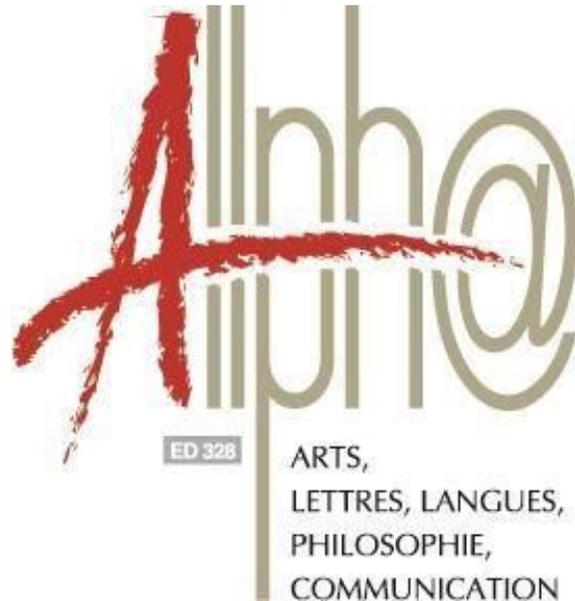


Université  
de Toulouse



# LE CONTRAT DOCTORAL UNIQUE (CDU)

## MODE D'EMPLOI 2024



**Direction de l'École doctorale**

[direction.alpha@univ-tlse2.fr](mailto:direction.alpha@univ-tlse2.fr)

**Service des Etudes Doctorales**

Contact CDU : Valérie LAFITTE-

CARBONNE

[responsable.sedoc@univ-tlse2.fr](mailto:responsable.sedoc@univ-tlse2.fr)

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À UN CONTRAT DOCTORAL

### 1. Le contrat doctoral, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat doctoral est un contrat de travail de 3 ans permettant au doctorant ou à la doctorante de réaliser son travail de thèse au sein d'une unité de recherche dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit donc d'une première expérience professionnelle d'enseignants-chercheurs.

Le contrat doctoral est un concours fondé essentiellement sur des **critères d'excellence** (du candidat, du projet...) et de **faisabilité** (travail réalisé en 3 ou 4 ans maximum).

- Le revenu mensuel brut est de **2044.12€<sup>1</sup>** pour des activités de recherche uniquement

- Les activités complémentaires d'enseignement sont rémunérées au taux fixé pour les TD par l'arrêté du 6 novembre 1989, soit 41.41€ par heure <sup>2</sup>.

(1) bruts mensuels, au 01/01/2023

(2) L'obtention d'un service d'enseignement est indispensable pour les certifiés ou agrégés stagiaires.

### 2. Quand doit-on candidater à un contrat doctoral ?

La candidature doit être présentée avant la 1<sup>ère</sup> inscription en thèse en tenant compte du calendrier impératif établi par l'École doctorale.

### 3. Restrictions

**Âge** : pas de condition d'âge

**Date d'obtention du grade master** : pas de condition de date

**Nationalité** : pas de condition de nationalité

**Condition de diplôme** : pour être inscrit en doctorat, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme national de master avec une note minimale de 14/20 au mémoire de recherche ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche.

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

**Le dossier de candidature est à télécharger sur le site Internet de L'École doctorale dans la rubrique financements de thèse**

Il comprendra également les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
- Un projet de recherche (3 à 5 pages maximum)
- Lettres de motivation (candidat.e et direction de thèse)
- Un exemplaire du mémoire de Master 2 pas nécessairement papier, la remise d'une clef USB nominative lors du dépôt du dossier est acceptée
- Procès-verbal de soutenance du Master 2 ou le relevé de notes du Master 2 (traduit en français si obtenu à l'étranger)
- Les éventuels documents justificatifs (résultats de concours...)

**Les candidats doivent impérativement être déposés sur adum :le 23 juin 2024 à minuit délais de rigueur.**

### Procédure d'attribution

L'étudiant.e constitue, en lien avec sa future unité de recherche, son dossier de candidature, puis le dépose à la Division des Études Doctorales. **Attention : le dossier de candidature au CDU doit être préalablement soumis à l'unité d'accueil dans les semaines précédant le dépôt sur adum** (renseignez-vous auprès du responsable de l'unité de recherche).

Le Conseil de l'École doctorale auditionne les candidats présentés par les unités de recherche. À l'issue de cette audition, il attribue les contrats doctoraux.

Après ce Conseil, la liste des candidates et candidats retenus pour un contrat doctoral est affichée, et les lauréats doivent se rapprocher du Service des Études doctorales (SEDoc) pour procéder à leur inscription, permettant ainsi l'émission de leur contrat.

## *Langues, Philosophie, Communication*

### *Calendrier 2024*

---

Date limite de retour des dossiers:

Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera déclaré irrecevable.

**Au plus tard  
23 juin 2024 à minuit  
Sur adum**

---

Auditions et conseil de l'ED pour l'attribution des contrats doctoraux :

**Jeudi 04 juillet 2024**

---

### *Les autres financements*

D'autres possibilités de financement de la thèse existent. N'hésitez pas à demander conseil à vos Directeurs de recherche.

Vous trouverez sur notre site Internet les informations relatives à ces financements, ainsi que la plupart des appels d'offre en cours. Pensez à le consulter régulièrement.

<https://alpha.univ-tlse2.fr/accueil/financements-de-these/modes-de-financement>

Textes de références disponibles sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>